



**PRÉFET
DE TARN-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

DDT
Service aménagement territorial
Secrétariat de la commission départementale de préservation
des espaces naturels, agricoles et forestiers

Montauban, le 18 décembre 2024

Mèl : ddt-cdpenaf@tarn-et-garonne.gouv.fr

La présidente de la CDPENAF
à
SOLEIA PUY
12 rue Martin Luther King
14280 Saint Contest

Objet : avis de la CDPENAF concernant le dossier n° PC 082 145 24 N0004 sur la commune de Puygaillard de Quercy pour l'implantation d'une installation photovoltaïque au sol.

Réf. : [let_20241218_photovoltaïque_puygaillard-de-quercy_soleia-puy.odt](#)

Lors de sa séance du 13 décembre 2024, la CDPENAF s'est prononcée sur la demande de PC concernant la création d'une installation photovoltaïque au sol sur la commune de Puygaillard de Quercy.

La commission a relevé les éléments suivants :

- L'absence de remise en état du site ne permet pas de caractériser la compatibilité agricole du projet.
- La compatibilité du projet avec une activité agricole significative, effective ou potentielle n'est pas démontrée.

Au vu des différents aspects exposés ci-dessus, la commission a émis un **avis simple défavorable** sur le permis de construire déposé pour ce projet.

La présidente de la CDPENAF,

Marie-Line POMMET